



## **ARCEO**<sup>1</sup> la base documentaire d'**Arcet Cotation**

**ARCEO** c'est un centre de ressources documentaires au service de l'évaluation des collectivités et entreprises. Riche de plus de 4 000 données environ, cette base documentaire permet à l'équipe d'**Arcet Cotation** d'agir au plus près **des préoccupations environnementales d'aujourd'hui dans la logique du Grenelle 1 et 2.**

L'évaluation s'effectue au moyen d'indicateurs de développement durable, eux- même composés de sous-indicateurs. La base de données **ARCEO** va permettre de renseigner ces sous-indicateurs et d'étayer la réflexion globale des consultants pour l'ensemble des domaines d'intervention d'**Arcet Cotation** :

- *L'évaluation extra financière d'organisations publiques, para publiques ou privées ;*
- *L'évaluation extra financière de délégations de services publics et régies publiques ;*
- *La réalisation de diagnostics territoriaux ;*
- *La réalisation d'évaluations des périmètres réglementaires de collectivités territoriales et EPCI ;*
- *La réalisation de rapports sur la situation en matière de développement durable ;*
- *L'évaluation extra financière de programmes immobiliers*

### ▪ **Une base documentaire riche et diversifiée :**

**ARCEO** est alimenté mensuellement au rythme de 200 références circonstanciées de bonnes pratiques territoriales ou privées. **L'objectif est de répertorier toutes les bonnes pratiques à partir :**

- De l'ensemble des documents publics mis à disposition des consultants d'**Arcet Cotation** dans le cadre de procédures d'évaluation ;
- Des dossiers et articles publiés par la presse spécialisée en collectivités locales et en développement durable ;
- Des dossiers et articles publiés dans la presse nationale et régionale et consacrés aux initiatives et projets nationaux ou locaux relevant de politiques publiques de développement durable ;
- De l'exploitation des représentations de l'agence dans les journées d'études, colloques, séminaires, salons et congrès portant sur les domaines soumis à l'évaluation ;
- Des rapports parlementaires, études et documents émis par les administrations publiques, les Instances internationales et communautaires et les agences nationales spécialisées ;
- D'une documentation juridique spécialisée en droit de l'environnement ;
- D'une veille systématique :
  - des sites web spécialisés, organismes universitaires, de recherche ou d'étude en matière d'environnement, de sciences sociales ou administratives

---

<sup>1</sup> Du latin : je veille

- des sites web institutionnels de plus de mille collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale français et européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Pays d'Europe du nord, Espagne, Italie) ;
- des sites web des grandes entreprises internationales de services à l'environnement, de production et de distribution d'énergie et de transport public.

▪ **Une interconnexion des données et outils de mesure :**

**ARCEO** est conçue pour permettre une interconnexion entre les données collectées et les différents outils de mesure. Ainsi la collectivité se verra préconiser tout un potentiel d'idées et de projets transposables, au regard de bonnes pratiques déjà existantes, dans le cadre des cahiers de recommandations que produits **Arcet Cotation**, en complément de chacune des procédures d'évaluation et notation qu'elle conduit.

**NB** : Pour des raisons déontologiques, **Arcet Cotation** s'est toujours refusé à nourrir sa base de données en références et informations issues d'enquêtes par questionnaires adressés de manière systématique à l'ensemble des collectivités territoriales d'une même strate. Ce type de démarche expose en effet à de multiples aléas, s'agissant du traitement des données fournies et constitue en outre une démarche inappropriée en ce qu'elle vient concurrencer les procédures de recueil statistique réalisées par les organismes officiels.